



Le 21 juin 2018

Les Unions locales CGT et FO de Saintes reprennent l'appel lancé par les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, UNEF, UNL et FIDL « à faire de la journée du 28 juin 2018 une grande journée de revendications et de mobilisations ».

Alors que les cheminots, en grève depuis près de 3 mois, décident, dans l'unité la plus large possible, de continuer leur grève durant l'été en exigeant notamment l'abrogation de la réforme ferroviaire, le retour au monopole public des chemins de fer contre leur privatisation, exigent le maintien du statut à la SNCF,

Alors que le gouvernement veut étendre la pauvreté en diminuant les prestations sociales en favorisant les plus riches, et que la France détient le record mondial des dividendes versés aux actionnaires,

Alors que le gouvernement a engagé une réforme des retraites pour liquider tous les régimes spéciaux, diminuer drastiquement les pensions des actuels et futurs retraités, poursuivre les exonérations de cotisations sociales pour le patronat,

Alors que lycéens et étudiants s'opposent à la destruction du baccalauréat, à la sélection à l'entrée de l'université, que 30 000 lycéens, victimes de Parcoursup, n'ont toujours pas d'affectation à l'université,

Alors qu'une nouvelle vague de privatisations est engagée pour alimenter les marchés financiers, ADP, Engie, La Française des Jeux,...

Alors que les personnels de santé n'en peuvent plus de la dégradation continue de leurs conditions de travail, des restrictions budgétaires, comme en témoignent les grèves qui se multiplient un peu partout dans les hôpitaux,

Alors que les retraités exigent l'abrogation de la CSG et l'augmentation de leur pension,

les Unions locales CGT et FO de Saintes invitent les syndiqués, tous les salariés, des secteurs publics et privés, les jeunes et retraités, à se réunir afin d'établir ou mettre à jour leurs cahiers de revendications, discuter des moyens de les faire aboutir, pour imposer, notamment :

- La hausse des salaires et des retraites
- Le maintien des services publics et des statuts
- L'arrêt de la casse des établissements publics
- La défense de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé et la répartition
- Le maintien des retraites par répartition, des régimes spéciaux et du code des pensions
- L'abrogation de la loi O.R.E. relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants
- L'abrogation de la loi Travail et des ordonnances Macron »
- L'abrogation de la réforme ferroviaire.

Nous vous invitons à un

rassemblement
jeudi 28 juin
à 10 h 30 devant la gare de Saintes
avec les cheminots rassemblés dans la grève.